



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2021



Edito

Tous appelés à la fraternité

De tous les points de France et même du monde, autant qu'il sera possible, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

*Cette belle perspective, obstruée pendant des mois, s'ouvre devant nous à nouveau. Et pour cela, nous avons choisi **le thème de la Fraternité** que le Pape François a largement développée dans sa dernière encyclique : « Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble ! » (Fratelli Tutti, 8)*

*Alors du **11 au 16 août 2021**, nous allons « rêver ensemble » et nous constituerons une communauté humaine et spirituelle, **sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris** qui nous guidera.*

Il y aura la joie de revivre des temps de prière et de célébration, pour se reconnaître frères et sœurs du Christ, enfants d'un même Père, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

*En cette année de la Famille, toutes les générations seront réunies afin de prendre soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme **le 148e Pèlerinage National**.*

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, prenons ensemble la route qui nous mène à Lourdes !

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



Dieu est amour universel et tant que nous faisons partie de cet amour et que nous le partageons, nous sommes TOUS appelés à la fraternité.

La fraternité induit le respect d'autrui, la tolérance et la bienveillance. Elle est source d'offrande et d'amour partagé, elle prend tout son sens, dans les élans de solidarité et de partage comme nous avons la chance de le vivre à Lourdes. La fraternité, c'est se sentir concerné par l'Autre quelle que soit sa condition, c'est se mettre à son écoute et surtout découvrir la part de Dieu qui sommeille en lui...

Il n'y a pas « les autres » ou « eux », il y a seulement « NOUS » ! En nous ouvrant au Père de tous, nous reconnaissons notre condition universelle de frères. Pour les Chrétiens, la source de la dignité humaine et de la fraternité se trouve dans l'Évangile de Jésus Christ, à partir duquel naissent nos actions et nos engagements. Ce chemin de fraternité nous donne aussi une Mère, nommée Marie. C'est elle, que nous avons la joie de retrouver tous les ans, lors de notre pèlerinage.

Sans la fraternité, l'Eglise n'est plus "lumière pour le monde" ; sans la fraternité, elle n'est plus "sel de la terre" (Mt 5, 13.14). C'est « une Eglise qui a perdu la joie », pour reprendre une expression du pape François. Si nous sentons grandir en nous le désir d'aimer comme Dieu nous aime, ainsi, nous devenons par le Christ, des frères et notre joie sera vraie !

Cet été, à Lourdes, nous nous rendrons à la grotte pour y entendre que Dieu nous aime comme nous sommes et qu'il est possible de faire de nos fragilités une force qui s'appelle amour, bienveillance, fraternité, tolérance, joie !

Anne Basseras, présidente du comité Languedoc-Perpignan

Comité Languedoc-Perpignan

42, avenue d'Assas

34000 Montpellier

07.87.49.49.12

[Comment s'inscrire ?](#)

Renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint, dûment rempli, accompagné de votre règlement.

Attention : seuls les dossiers complets pourront être pris en compte.

Le prix du Pèlerinage comprend :

- L'adhésion à l'association **Notre Dame de Salut**, organisatrice du Pèlerinage National (obligatoire à partir de 18 ans)
- Les frais d'inscription au Pèlerinage, non remboursables en cas de désistement (voir conditions générales)
- Le transport en AUTOBUS spécial aller - retour
- L'hébergement en hôtel.

Les frais d'inscription au pèlerinage :

- Ils couvrent les frais d'organisation, les assurances et la participation versée, pour chaque pèlerin, au Sanctuaire ND de Lourdes

Le transport en AUTOBUS spécial :

- Le comité du Languedoc assure le départ en autobus depuis : **Nîmes, Montpellier et Carcassonne.**
- Ce bus spécial permet l'accueil du plus grand nombre. Nous veillons particulièrement au confort des pèlerins malades ou handicapés, afin qu'ils voyagent dans les meilleures conditions.

L'hébergement :

- Nous prenons en charge toutes les démarches auprès de l'hôtel de votre choix (voir page 4).

Pour les personnes ayant des difficultés financières et pour les jeunes, un hébergement solidaire est possible, dans la limite des places disponibles.

Vous avez la possibilité de vous inscrire au village des jeunes avec ce bulletin d'inscription. (Apportez votre tente)

A ce jour, compte tenu des contraintes sanitaires, les conditions d'accueil ne sont pas encore connues.

N'hésitez pas à consulter le comité Merci, de prendre contact avec le Comité par téléphone au 07.87.49.49.12, avant le 20 Juin 2021.

Règlement :

- Un acompte de 50 € vous sera demandé lors de l'inscription, le solde sera réglé intégralement avant le 1^{er} juillet 2021.
- Paiement échelonné possible jusqu'au 15 Décembre 2021.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2021

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : ☐ M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐ Père ☐ Frère ☐ Sœur

Prénom : **Nom :**

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : ☐ M. ☐ Mlle ☐ Mme ☐ Père ☐ Frère ☐ Sœur

Prénom : **Nom :**

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2021)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : **Téléphone portable :**

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2021

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 20 septembre 2021.

☐ Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris.
SIRET : 78429261700023 / APE : 913A / N° d'agrément : IM075120244

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 €	=
TOTAL n°1		=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
TOTAL n°2		=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

☐ Nîmes ☐ Montpellier ☐ Carcassonne

Lieu de départ	Nîmes	Montpellier	Carcassonne	Nombre Adulte	Nombre Jeune	Nombre Enfant	Total
Adulte	106 €	100 €	96 €				
Jeune (12-25 ans)	53 €	50€	48 €				=
Enfant (3-11 ans)	26,50 €	25 €	24 €				=
TOTAL n°3							=

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 € x	TOTAL n°3.1	=
------------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons). Pour les ½ pensions et les B&B, merci de consulter le comité.**

Type de chambre : ☐ Individuelle ☐ Double (lits séparés) ☐ Double (matrimoniale) ☐ Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	Single	Double ou Triple	3-6 Ans -50 %	7-11 ans -30 %		3-6 ans	7-11 ans	
Angleterre	370 €	260 €	130 €	182 €				=
Paradis	435 €	285 €	142,50 €	199,50 €				=
Ste Suzanne	320 €	225 €	112,50 €	157,50 €				=
Paris	370 €	260 €	130 €	182 €				=
TOTAL n°4.1								=

⇒ **Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :**
consultez le comité

21 € x	TOTAL n°4.2	=
-------------	--------------------	---

⇒ **Hébergements solidaires : réservés aux hospitaliers en service. Consultez le comité.**

⇒ **Hébergements pour les familles : consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org**

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2	=
--	---

AIDER UN PÉLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement – contactez le Comité.)

☐ Par chèque, à libeller à l'ordre de : ANDS LANGUEDOC

☐ Acompte pour valider l'inscription : 50 € Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2021)

☐ Don : chèque distinct de €

Date : Le / / 2021

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021

Je, soussigné M. ou Mme

➡ M'engage à respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que le protocole mis en place par l'Association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage.

Les consignes et protocoles sanitaires sont consultables sur :

www.lourdes-france.org

www.pelerinage-national.org

➡ M'engage à être dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné contre le COVID-19
- Immunisé au COVID-19
- Avoir un test PCR négatif de moins de 72 heures

➡ Je serai en possession de la preuve de ma vaccination ou immunisation ou test pour la présenter lors du retrait de mon badge.

➡ **Si je viens accompagné d'enfants mineurs :**

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

➡ Je certifie les avoir informés des consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que du protocole mis en place par l'association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage. Ils seront dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné(s) contre le COVID-19,
- Immunisé(s) au COVID-19
- Ayant fait un test PCR négatif, ou un test salivaire négatif (pour les enfants de moins de 13 ans), de moins de 72 heures

➡ Je serai en possession de la preuve de leur vaccination ou leur immunisation ou leur test pour la présenter lors du retrait de leurs badges.

Fait à : Le :

Signature

NOTRE PROTOCOLE

Les personnes malades qui souhaitent venir au pèlerinage doivent être immunisées au covid 19

Un encadrement médical et paramédical

Des professionnels de santé garantissent la continuité des soins, le suivi médical et la formation des hospitaliers.

Les bénévoles aidants: les hospitaliers

- 1 - Ils doivent justifier de leur vaccination ou d'un test RT-PCR de moins de 72 heures en arrivant au pèlerinage.
- 2 - Ils seront formés sur place aux protocoles en vigueur liés à la pandémie, par des personnels de santé.
- 3 - Ils signent une charte d'engagement au respect des règles mises en place par le pèlerinage.

Renforcement de l'Hygiène

Respect des gestes barrière.

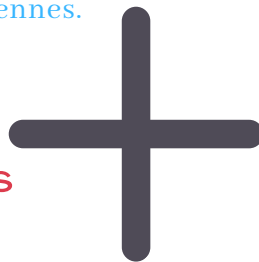
Bionettoyage, aération pluriquotidiennes.

formation des équipes

A l'utilisation des produits.

Au port des équipements de protection

A la mise en place des procédures d'hygiène renforcée.



protection des personnes

Equipements, affichages, marquages pour le maintien des distances de sécurité.

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de détergent-désinfectant.

Port du masque obligatoire.

En cas de suspicion de COVID ou COVID avéré et pour les cas contact

Mise en place d'un isolement des personnes avec prise en charge par une équipe dédiée, identification et dépistage des cas contact.